

Suite a une carriere longue durée, a quel age pourraima retraite?

Par paulodu69, le 07/01/2013 à 11:25

bonjour

je suis né en 1955, j'ai commencé a travaillé dans une banque a 16ans, je n'ai jamais changé de banque. Cette année, j'aurais mon "cota" de trimestres. Mais a quel age pourrais-je pretendre prendre ma retraite à taux plein, Merci